

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

Le vingt-huit septembre deux mil sept à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 22 septembre 2017 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, DE SOUSA Sandra, GARCIA Amélia, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, MORAND Sandra, PASCANET Serge, PARET Christine, ROUGIER Mireille, SALA Géraldine, SOUBEYROUX Valérie

**Pouvoir :** Mme Christine BARGHOUT à Mr Jean-Pierre HEBRARD  
Mme Corinne BASSE à Mme Valérie SOUBEYROUX  
M. Michel FOURNIER à M. Serge PASCANET

**Absent :** M. Hugues QUANTIN

**Secrétaire de séance :** Christine PARET

**Secrétaire administrative :** Catherine BRIFFOND

### **ORDRE DU JOUR :**

- SIEG : désignation des délégués
- Centre de gestion : renouvellement de la convention « Pôle Santé au Travail »
- Centre de gestion : renouvellement de la convention « Assistance Retraite »
- Encaissement d'un chèque suite à sinistre
- Eglise : contrat de maintenance gaz
- Eglise : contrat de contrôle des installations gaz
- Questions diverses

### **SIEG : désignation des délégués**

Suite à la modification des statuts du SIEG approuvé par arrêté préfectoral N° 17-01599 du 8 août 2017, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Energie de RIOM.

Monsieur le Maire propose les représentants suivants :

- M. LAURENDEAU Patrick
- M. JENTHON Thierry

**VOTE :** **Pour** à l'unanimité des présents.

### **RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS AVEC LE CENTRE DE GESTION :**

#### ❖ « Pôle Santé au Travail »

Le Centre de gestion du Puy-de-Dôme a mis en place un pôle santé au travail regroupant un service de médecine professionnelle et préventive et un service de prévention des risques relatifs à l'hygiène et à la sécurité.

Les prestations offertes par le Pôle Santé-prévention du Centre de gestion du Puy-de-Dôme telles que décrites dans la convention d'adhésion annexée à la présente délibération se montent à 75 €/an et par agent.

Le conseil après en avoir délibéré :

- adhère à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle Santé au travail (option 1),
- prend acte que les montants de cotisation pourront être actualisés par décision du conseil d'administration du Centre de gestion,
- autorise le Maire à signer la convention proposée par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme,
- inscrit les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au Pôle Santé-Prévention.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

❖ « Assistance retraite »

Le Centre de Gestion instruit et traite des dossiers de retraite des agents travaillant plus de 28 heures par semaine et donc ressortissant de la CNRACL, soit 14 agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'adhérer au Service Retraite compétent en matière de procédures des actes de gestion du régime spécial afin de bénéficier de l'assistance et de l'expertise des correspondantes locales CNRACL,
- prend acte que les barèmes actuels soit 150 € par an prévoient une tarification liée au nombre d'agents affiliés à la CNRACL dans la collectivité et pourront être actualisés par décision du conseil d'administration du Centre de gestion,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme,
- inscrit les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au service retraites.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

**ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE SUITE A SINISTRE**

Suite au bris d'une vitre d'un tracteur par jet de pierre lors de travaux, il convient d'encaisser un chèque de 463.93 € de notre assurance Groupama relatif à ce sinistre. La franchise à charge de la commune s'élève à 218 €.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

**EGLISE**

❖ Contrat de maintenance gaz

Les installations de chauffage au gaz de l'église n'ayant fait l'objet d'aucune opération de maintenance depuis leur mise en service, Monsieur le Maire propose que soit souscrit un contrat de maintenance avec la société SM Gaz.

Le montant annuel de ce contrat avec la société SM Gaz s'élève à 696 € TTC.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

❖ Contrat de contrôle des installations gaz

Les installations de chauffage au gaz de l'église n'ayant fait l'objet d'aucune opération de contrôle depuis leur mise en service, Monsieur le Maire propose que soit souscrit un contrat avec la société SOCOTEC.

Le montant annuel de ce contrat avec la société SM Gaz s'élève à 246 € TTC.

**VOTE : Pour** à l'unanimité des présents.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

1- Madame Amélia GARCIA intervient pour signaler des microcoupures sur le réseau électrique.

Ce problème a été signalé par d'autres habitants ne possédant pas le compteur Linky. Donc cette perturbation n'est pas due à ce nouveau compteur. Monsieur le Maire va en aviser les responsables de la société Erdf Engie.

2- Contrats aidés : Le renouvellement de deux contrats aidés pour les activités périscolaires garderie, cantine et surveillance sont à la décision à la Préfecture Auvergne Rhône Alpes (Lyon) après examen à la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Les trois autres contrats arrivés à échéance n'ont quasiment aucune chance d'être renouvelés.

3- PLUi : groupe de travail

Afin de suivre le dossier au niveau communal, Monsieur le Maire souhaite constitué un groupe de travail.

Les élus suivants en feront partie : David ARNAUD, Michel CHABRIER, Serge PASCANET, Christian DAUZAT et Jean-Pierre HEBRARD.

La première réunion aura lieu le 12 octobre 2017 à 17 H30.

4- Abris bus

Suite au démontage de deux abris-bus (rue des Dômes et Puy-Chany) par la société Transdôme propriétaire de ces infrastructures, Monsieur le Maire a rencontré les services du Conseil Départemental.

Ceux-ci proposent de subventionner à 30% l'achat par la commune de deux abris bus dans le cadre des amendes de police.

5- Traversée d'Epinet :

L'étude en cours étant trop onéreuse, le Conseil Départemental se propose d'étudier l'aménagement de deux entrées (chicane ou autre).

Dans l'immédiat il se propose de subventionner à 30% l'achat de deux radars pédagogiques dans le cadre des amendes de police.

6- Modification du PLU :

Sur la demande de la commune, la communauté de communes va lancer la modification simplifiée N° 6 de notre PLU qui portera sur :

- Les limites de construction sur le Biopôle par rapport aux voies
- L'interdiction de maisons d'habitation sur la zone artisanale UI et pré-artisanale AUI
- L'obligation de construire à l'alignement dans le vieux bourg.

Un dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public prochainement.



## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Signatures

NOM PRENOM	SIGNATURE
ARNAUD David	
BARGHOUT Christine	Procuration à Jean-Pierre HEBRARD
BASSE Corinne	Procuration à Valérie SOUBEYROUX
BRESSON Séverine	
CHABRIER Michel	
DAUZAT Christian	
DE SOUSA Sandra	
FOURNIER Michel	Procuration à Serge PASCANET
GARCIA Amélia	
MORAND Sandra	
HEBRARD Jean-Pierre	
JENTHON Thierry	
LAURENDEAU Patrick	
PARET Christine	
PASCANET Serge	
QUANTIN Hugues	Absent
ROUGIER Mireille	
SALA Géraldine	
SOUBEYROUX Valérie	